COMMUNE D'IBOS
mairie.ibos@ville-ibos.fr
www.ville-ibos.fr

IBOS, le mercredi 6 mai 2020

Monsieur Denis FÉGNÉ
Maire de la Commune d'IBOS

Madame, Monsieur,

Le déconfinement progressif dans le cadre de la pandémie Covid- 19 débute à compter du 11 mai. La municipalité a fait le choix de doter chaque personne de plus de 70 ans de masques de protection lavables.

Celui que nous vous adressons aujourd'hui a été confectionné par une des 43 couturières bénévoles de notre commune. Je les remercie chaleureusement pour leur civisme et la qualité de la production qu'elles ont réalisée, à partir du matériel que nous avons mis à leur disposition.

Ce masque a été confectionné selon la norme AFNOR et est conçu pour être réutilisable. J'attire votre attention sur le fait qu'il n'est pas une protection absolue contre les risques de transmission du virus, mais permet de diminuer les risques de contagion pour vous et pour les personnes qui vous entourent. Il faut cependant respecter du mieux possible les conditions d'utilisation qui suivent.

Recommandations :

Utiliser votre lessive habituelle et laver à une température de 60°C.

Laver vous les mains avant toute manipulation

Placer-le dans un contenant spécifique avant de le laver

Dans la mesure du possible ne pas le porter plus de 4 heures sur une même journée.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ces recommandations. Prenez bien soin de vous.

Bien cordialement.

Le Maire

MAIRIE D'IBOS

Denis FÉGNÉ